

## La pertinence du critère apophonique dans la datation des emprunts au grec et des faits phonétiques latins

Par FRÉDÉRIQUE BIVILLE, Paris

On oppose traditionnellement les emprunts “anciens” ayant subi l’apophonie, aux emprunts “récents” postérieurs à l’action de celle-ci. Cette dichotomie repose sur différents postulats et ne résiste pas à l’examen des faits. Toute loi phonétique instaure dans la langue un certain type de structure phonologique à laquelle peuvent ou non se soumettre les mots empruntés (selon leur voie de pénétration et leur degré d’intégration en latin), quelle que soit leur date d’entrée dans la langue. Par ailleurs, l’accent (de mot) a provoqué, à l’époque historique, les mêmes effets que l’intensité initiale pré littéraire: fermeture des voyelles brèves (atones), pouvant aller jusqu’à la syncope. Ainsi se trouve posé le problème de la nature de l’accent latin et de ses relations avec l’intensité initiale pré littéraire.

L’examen du sort réservé aux voyelles brèves intérieures des mots latins d’origine grecque laisse apparaître une situation fort complexe. Il est en effet:

1. des emprunts qui, pendant toute la latinité, se présentent sous la seule forme apophonique, ce que confirment les langues romanes: *talentum*, *machina*, *epistula*, etc. (cf. *infra*);

2. des mots qui n’offrent jamais de fermeture de leur voyelle brève intérieure, bien qu’il s’agisse de termes anciens et usuels, attestés dès les premiers textes latins et demeurés dans les langues romanes: *hilarus*, “gai” (Plt.), *harpago*, “harpon” (Plt.), *lampas/-ada*, “lampe” (Plt.), *abacus*, “buffet” (Cat.), et bien d’autres;

3. des formes apophoniques qui apparaissent au début de la tradition littéraire, pour être ensuite supplantées par des réemprunts simplement transcrits du grec: alors que *sesuma* est attesté dès Plaute, c’est *sesama* (dep. Varr.) qui est demeuré en roman; *Tecumessa* est usité jusqu’au début du 1er s. a. C., où il est remplacé par *Tecmessa* (Mar. Vict., *G.L.* 6,8,6–10); à *Accheruns*, *-untis* (Plt.) est préféré *Acheron*, *-ontis* (dep. Enn.); c’est *afannae*, “futilités”, qu’utilise Apulée, et non plus *apinae* (Mart., Pline, gr. ἀφάναι);

4. des emprunts qui, en latin tardif, présentent un doublet à voyelle brève intérieure fermée. Il est alors difficile de parler de forme “apophonique”:

*castanea* (Varr.) / *castinea* (gl.), “châtaigne”,  
*amygdala* (Col.) / *amiddula* (*App. Prob.*), “amande”.

Ce sont parfois les langues romanes qui amènent à postuler ce doublet:

*artemo* / \**artimo* > it. *artimóne*, “mât, voile d’artimon”,  
*adama(n)s* / \**adima(n)s* > a.fr. *aïmant*,  
*ostracus* / \**astricum* > it. (*l*)*ástrico*, “pavement”.

5. On constate enfin une répartition géographique de certains doublets dans les langues modernes: *camara*, “chambre”, est demeuré en italien méridional, sicilien, espagnol, portugais et frioulan, alors que les formes italiennes, françaises et provençales proviennent de *camera*.

En face de cette complexité livrée par les faits, deux questions se posent: peut-on vraiment continuer à considérer l’apophonie comme un critère de datation interne des emprunts? Et faut-il envisager une, ou plusieurs raisons qui, selon les époques et peut-être les différentes régions de l’Empire, auraient ou non provoqué la fermeture des voyelles brèves en syllabe intérieure?

Ce phénomène de fermeture est, en tout cas, proprement latin, à l’exception de quelques cas d’alternances qui se manifestent déjà en grec<sup>1</sup>):

*νίκαστρον* (Phot.) / *νίκεστρον* (Hsch.),  
*λεπάστη*, “coupe” (> lat. *lepesta*) / *δέπεστα* (Varr., *L. L.* 5, 123),  
*τέσσαρα*, “quatre” / gr. ion. et hell. *τέσσερα-* > lat. *tessera*, “tes-  
sère, jeton”, dep. Plt.;  
*Δημοφῶν* / *Δημιφῶν* > *Demipho*, type de *senex* dans la Comédie latine (cf. aussi *Antipho*, *Callipho*, *Ctesipho*, par opposition aux noms de personnages historiques comme *Xenophon*),

et, comme dans les mots latins hérités, il affecte essentiellement la voyelle [ǎ]. Pour les emprunts anciens, on ne relève que quatre cas certains de fermeture de gr. *ε* en lat. *i* ou *u* (*Artimo*, titre d’une Comédie de Plaute; *catapulta*; *scopulus*; *Sicilia* / *Siculus*), et une dizaine d’exemples de gr. *ο* > lat. *i* (rare) ou *u*<sup>2</sup>). Les mots d’origine grec-

---

<sup>1</sup>) Selon I. Fischer (p. 510), les doublets *broatec* / *broatic* du roumain et *vrotaku* / *vrotiku* des dialectes grecs d’Italie méridionale proviendraient d’une variante à vocalisme intérieur fermé du gr. *βάρραχος*. Certains dialectes grecs ont en effet connu des cas de fermeture de voyelles brèves intérieures:

\**ἀρτάμων* / *ἀρτέμων* > *Artamo* (Plt., *Bacc.* 799; *C. I. L.* 6, 8239), *artemo* (Lucil., *Artimo*, Plt.),

*ἀττέλαβος* / *ἀττέλεβος* > *attelabus* (Hier.), *attelebus* (Pline);

ceux-ci, cependant, ne sont pas liés à la position intérieure de la voyelle: l’alternance entre *α* et *ε* se manifeste en toutes positions (Biville, 1987, § 1).

<sup>2</sup>) *Acheruns*, *ampulla*, *amurca* (-ga), *cothurnus*; *apica*; *Apollo*, -inis; *epistula*, *imbulbitare*, *paenuia*, *lautumiae*.

que confirment les tendances de la phonétique latine, comme le prouvent, entre autres exemples, les flottements graphiques entre *u* et *i* devant une consonne labiale: *σησάμη* > *sesuma* (Plt.), *sesima* (Varr.), ou le conflit, en syllabe ouverte devant un *r*, entre *e* issu de *a* par apophonie, et *a* issu de *e* sous l'influence ouvrante de *r*: *καμάρα* > *camera*, non *cammara* (*App. Prob.*, G. L. 4, 198, 11).

### 1. Les emprunts anciens

#### 1.1 Mots qui présentent une forme apophonique pendant toute la latinité

Une cinquantaine de termes (ce qui est peu par rapport à l'ensemble des emprunts<sup>3</sup>) se présentent pendant toute la latinité sous une forme apophonique, que celle-ci soit la seule attestée (*epistula*, *machina*), ou qu'elle constitue la forme ancienne et usuelle, en face du réemprunt transcrit du grec: *Achīui* / *Achaei*, *camera* / *camara*, *canistrum* / *canastrum*<sup>4</sup>), *apinae* / *afannae*. Ce sont, pour les noms propres<sup>5</sup>:

*Accheruns*, -untis; *Achīui*; *Aesc(u)lapius*; *Aleria*; *Apollo*, -inis; *Camerina*; *Catina*; *Hecuba*; *Hercules*; *Massilia*; *Sicilia* / *Siculus*; *Tarentum*,

et pour les appellatifs:

*amurca* (Cat.); *anquīna* (Lucil.); *apica* (Varr.); *apinae* (Mart.); *aplustr(i)a* (Enn.); *bal(i)neum* (Plt.); *batulus* (gl.); *calautica* (Lucil.); *camera* (Varr.); *canistrum* (Varr.); *catapulta* (Plt.); *condulus* (P.F.); *cothurnus* (Liu. Andr.); *crapula* (Plt.); *dapinare* (Plt.); *epistula* (Plt.); *imbulbitare* (Lucil.); *inula* (Lucr.); *inuleus* (Hor.); *lautumiae* (Plt.); *lepistra* / -estra (Naeu.); *machina* (Plt.); *matula* (Plt.); *oleum*, *olīua* (Plt.); *paenula* (Plt.); *patina* (Plt.); *pessulus* (Plt.); *phalerae* (Varr.; -atus, Tér.); *runcina* (Plt.); *scopulus* (Enn.);

<sup>3</sup>) Les études consacrées aux emprunts offrent généralement une vue fallacieuse des faits en ne citant que les formes où il y a eu fermeture d'une voyelle brève intérieure. Ces énumérations donnent une impression de grand nombre, alors que le pourcentage des formes atteintes est très faible.

<sup>4</sup>) Forme que n'enregistre pas le *Thesaurus*, mais qui se rencontre à plusieurs reprises dans les Graffites de la Graufesenque (Gaule, milieu du 1er s. p. C., cf. *Rev. Celt.* 41, 1924, 46 et *B. S. L.* 25, 1925, 40).

<sup>5</sup>) Ont été écartés parce qu'ils ne sont sans doute pas empruntés au grec: *Agri-gentum*, *Brundisium*, *Proserpina*; *aerumna*, *angina*, *elementa*, *flemina*.

*scutula* (Cass.); *segestre* (Lucil.); *strangulare* (Varr.); *talentum* (Plt.); *tessera* (Plt.); *triumphus* (-pe, *Carm. Arv.*); *trutina* (Cat.).

La plupart de ces emprunts sont, comme nous nous y attendons, attestés dès les 3<sup>e</sup>-2<sup>e</sup> s. a. C. Apparaissent à la fin de l'époque républicaine des termes techniques comme *apica*, *camera*, *canistrum*, *strangulare*, *scutula*, qui n'avaient peut-être pas eu l'occasion d'être employés par les auteurs antérieurs, et *inuleus*, dérivé latin de \**inulus* sans doute plus ancien, tout comme *apinae* qui n'est pas attesté avant Martial mais dont l'utilisation dans un proverbe garantit l'ancienneté. Enfin *batulus* et *condulus*, comme beaucoup de termes étudiés par les lexicographes et les glossateurs, ont dû être relevés dans des œuvres d'auteurs anciens qui ne nous ont pas été transmises.

Ces emprunts anciens qui ont subi l'apophonie appartiennent à des sphères sémantiques bien précises. Les noms propres désignent des colonies grecques fondées aux 8<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> s. a. C., en Sicile (*Sicilia* / *Siculus*): *Camerina* (599 a. C.), *Catina* (729 a. C.); en Corse: *Aleria* (564 a. C.), et en Gaule: *Massilia* (env. 600 a. C.)<sup>6</sup>), ou relèvent du lexique de la religion et de la mythologie: *Accheruns*, -*untis*; *Aesc(u)lapius*; *Apollo*, -*inis*; *Hecuba*; *Hercules*.

Quant aux appellatifs, ce sont des termes de "civilisation" traduisant des réalités de la vie quotidienne: habillement (*calautica*, *condulus*, *cothurnus*, *paenula*), hygiène (*bal(i)neum*, *matula*, *imbulbitare*), nourriture et boisson (*dapinare*, *crapula*), récipients (*ampulla*, *canistrum*, *lep<sup>e</sup>/ist(r)a*, *patina*, ou des termes techniques relatifs au commerce (*talentum*, *tessera*, *trutina*), à la guerre (*catapulta*, *machina*; *aplustria*, *phalerae*, *triumphus*), à la navigation (*scopulus*, *scutula*).

Ces mots, qui se présentent systématiquement sous la forme apophonique, sont indéniablement des emprunts anciens, venus par voie orale. Mais peut-on essayer de les dater plus précisément?

### 1.2 L'apophonie, comme critère de datation interne des emprunts

L'unanimité est loin d'être faite sur l'extension chronologique qu'il faut attribuer au phénomène de l'apophonie. On n'a pas encore réussi à établir avec certitude et précision l'époque à partir de laquelle elle a commencé à jouer, et surtout, celle où ses effets ont

---

<sup>6</sup> Cf. aussi *Agrigentum* (582 a. C.) et *Tarentum* (708 a. C.) si l'on considère ces formes comme empruntées au grec.

cessé de se faire sentir (peut-être parce que le phénomène s'est poursuivi pendant toute la latinité, cf. *infra*).

La plupart des linguistes, tel M. Niedermann (cf. aussi J. Vendryes, p. 297–298), se contentent de la mention vague de “latin pré-littéraire” et considèrent que l'apophonie avait cessé de jouer au début de l'époque historique:

*“Il doit y avoir eu, dans l'histoire du latin pré-littéraire, une période pendant laquelle la syllabe initiale de tout mot possédant un accent propre portait un accent d'intensité. C'est cette intensité initiale qui a déterminé le changement de timbre, et parfois la disparition complète des voyelles brèves de la seconde syllabe.”<sup>7)</sup>*

R. Godel (p. 62–65) fait de même, mais établit une chronologie relative à l'intérieur des faits apophoniques, en déterminant une première phase qui voit la fermeture de *a* en *e*, et une seconde où *e* et *o* aboutissent à *i* et *u*. Les modifications apophoniques des différents timbres n'ont, en effet, pas été simultanées (Leumann, p. 84).

M. Leumann et A. Rocco font preuve de plus de précision et proposent des dates ... différentes. Selon M. Leumann (p. 79), la fermeture de *a* en *e* aurait eu lieu au 5<sup>e</sup> s. a. C., et celle de *e* en *i* au 3<sup>e</sup> s.<sup>8)</sup>. Pour A. Rocco (p. 100), la fermeture de *a* se serait encore produite dans la première moitié du 3<sup>e</sup> s. a. C., et il y aurait eu maintien de l'étape intermédiaire *e* jusqu'au 2<sup>nd</sup> siècle. L'un et l'autre s'appuient, pour avancer ces dates, sur des critères de différents types: témoignages épigraphiques, données de l'histoire, comparaison avec les autres langues italiques, mais aussi – et c'est là que “le bât blesse” – les emprunts du latin au grec. Car, si l'on s'est servi du critère apophonique pour dater les emprunts, on a également fait appel aux emprunts marqués par la fermeture d'une voyelle brève intérieure pour dater l'apophonie et déterminer son temps d'action.

De toute façon, que l'on utilise l'apophonie pour dater les emprunts ou les emprunts pour dater l'apophonie, le raisonnement, dans les deux cas, se fonde sur un postulat: “les emprunts dans lesquels il y a eu fermeture d'une voyelle brève intérieure sont anciens, ils datent de l'époque où jouait l'apophonie.” L'apophonie sert ainsi de critère pour établir une chronologie à l'intérieur des emprunts, qui se trouvent distribués en deux classes:

---

<sup>7)</sup> M. Niedermann, *Précis de phonétique historique du latin* (1953<sup>4</sup>), p. 13.

<sup>8)</sup> Datations analogues chez G. Radke: de la fin du 5<sup>e</sup> s. au début du 3<sup>e</sup> s. a. C.

- les emprunts *anciens*, antérieurs aux 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. a. C.: “la forme est ancienne car elle a subi l’apophonie”; “l’apophonie garantit (dénonce) l’ancienneté de l’emprunt”,
- et les emprunts *récents*, postérieurs aux 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> s. a. C., qui sont entrés dans la langue quand la loi phonétique de l’apophonie avait cessé de jouer et qui, pour cette raison, conservent le timbre ouvert de leur voyelle brève intérieure.

Cette dichotomie est à la base du raisonnement de J. Vendryes<sup>9)</sup>, A. Ernout<sup>10)</sup>, J. André (qui établit la barrière à 350 a. C.)<sup>11)</sup>, et de M. Leumann (p. 81-85) qui énumère, en fonction de chaque timbre, les différentes manifestations de l’apophonie dans les emprunts, en mentionnant à la fin de chaque paragraphe, à l’aide de la formule “*aber jünger*”, les emprunts qui ont échappé à la fermeture<sup>12)</sup>.

### 1.3 La validité des critères historiques dans la datation des faits apophoniques

Pour affirmer, contrairement à l’opinion traditionnellement admise, que l’apophonie jouait encore au 3<sup>e</sup> s. a. C., A. Rocco se fonde sur des arguments historiques que suggère l’étude des trois termes *apica*, *angina* et *Numida*.

*Numida* (p. 100) serait entré en latin au 3<sup>e</sup> s. a. C., à l’époque de la première guerre punique. A supposer que le terme ait été effectivement emprunté au grec *Νομάδα*, ce qui n’est pas le cas<sup>13)</sup>, il faudrait encore pouvoir être assuré que les Latins ne sont entrés en contact avec les Numides qu’à l’époque du premier conflit carthaginois. Les Carthaginois, comme leurs ancêtres Tyriens, étaient de grands commerçants, et dès le 6<sup>e</sup> s. a. C. ils avaient installé plusieurs comptoirs commerciaux en Méditerranée occidentale, en particulier en Sicile, source de la première guerre punique.

<sup>9)</sup> p. 291: “la conservation de l’a intérieure doit s’expliquer par la date à laquelle l’emprunt s’est effectué.”

<sup>10)</sup> p. 32-33, et A. Ernout-A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, *passim*.

<sup>11)</sup> Cf., par exemple, *R. E. L.* 38, 1960, 158, à propos de *calautica*; *L’alimentation et la cuisine à Rome*, p. 41 et n. 355, à propos de *sesima*; *Emprunts et suffixes nominaux*, p. 3.

<sup>12)</sup> Cf. encore A. Juret, p. 365, et T. Claussen, p. 35.

<sup>13)</sup> *Numidae* et *Νομάδες* représentent des adaptations indépendantes du libyque *NBIBH*, cf. J. Février, in *Rev. Afr. C.*, n° 446-449, 1956, p. 267; F. Biville (1983), p. 717-719.

Les critères historiques invoqués pour les deux appellatifs *apica* et *angina* ne garantissent pas davantage que les deux termes aient été empruntés au 3<sup>e</sup> s. a. C. Ce n'est pas parce que la technique de la tonte des brebis a été importée à Rome aux environs de 300 a. C. par des Grecs de Sicile (Varr., *R. R.* 2,11) que le mot *apica*, "brebis qui n'a pas de laine sous le ventre" n'a été emprunté au grec ἄποκος, "sans toison", qu'à cette époque (A. Rocco, p. 96–98). Il peut très bien être plus ancien.

Ce n'est pas, non plus, parce que la médecine grecque a été officiellement introduite à Rome au 3<sup>e</sup> s. a. C. que le mot *angina* (s'il s'agit bien d'un emprunt au grec ἀγχόνη, "strangulation"<sup>14</sup>) date seulement de cette époque (A. Rocco, p. 99). Si les Romains ont, en 293 a. C., à la suite d'une peste, et sur consultation des livres Sibyllins, décidé d'aller chercher le dieu Esculape à Epidaure pour lui construire un temple dans l'île Tibérine, c'est qu'ils avaient entendu parler de cette divinité auparavant et, de toute façon, cet épisode de l'histoire de Rome ne nous apprend rien sur l'histoire du mot *angina*.

Les cas que nous venons de rappeler ne sont pas significatifs, puisque *Numida* et *angina* ne sont sans doute pas empruntés au grec, mais des réserves similaires pourraient être faites à propos de termes dont l'origine grecque est incontestable. Selon W. Kahle et G. P. Shipp<sup>15</sup>), les Romains auraient emprunté au grec de Sicile les termes *ballista*, *harpago* et *machina* (la Sicile passant traditionnellement pour être le foyer d'invention des *tormenta*, machines de guerre) à l'occasion du premier conflit carthaginois. Mais il n'est pas nécessaire d'attendre des contacts militaires directs; l'emprunt de l'objet, comme du mot, a pu se faire par l'intermédiaire d'autres peuples, à l'occasion de conflits antérieurs. S. Frei-Korsunsky<sup>16</sup>) émet ainsi l'hypothèse que *ballista* ait pu être emprunté aux Grecs de l'Italie du Sud pendant les guerres samnites.

Inversement, on pourrait dire que *elephantus* n'a pas subi l'apophonie parce que les Romains ont vu pour la première fois des éléphants en 280 a. C. lors de la guerre contre Pyrrhus (ils ont alors appelé l'animal *Luca bos*)<sup>17</sup>). Mais ils connaissaient depuis longtemps

---

<sup>14</sup>) Nous y voyons pour notre part, à la suite de Celse 4,7,1, un dérivé latin \**ang-ina*, à mettre en relation avec *angere*, de formation analogue à *pag-ina* (*pan-gere*) et *sarc-ina* (*sarc-ire*), cf. F. Biville (1983), p. 290–292.

<sup>15</sup>) W. Kahle, *De uocabulis Graecis Plauti aetate in sermonem Latinum uere receptis* (1928), p. 36; G. P. Shipp, *Ballista*, in *Gl.* 39, 1960, 149–152.

<sup>16</sup>) *Griechische Wörter aus lateinischer Überlieferung*, Zürich 1969, p. 46–47.

<sup>17</sup>) G. Radke, p. 30.

l'ivoire, et par l'intermédiaire des défenses, les *dentes elephantii*, importées de l'Inde ou de l'Afrique, le *nom* de l'éléphant a pu être connu avant le 3<sup>e</sup> s.<sup>18</sup>). Le mot et la réalité qu'il dénote n'ont pas nécessairement la même histoire.

Il importe donc de se méfier des critères historiques. Ils peuvent éventuellement fournir un *terminus ante* ou *post quem*, mais non la date précise de l'emprunt, et l'on ne peut qu'approuver la prudence de G.Devoto lorsque, après avoir énoncé que les termes relatifs à l'activité maritime, au commerce de l'huile, aux cultes, ainsi que les noms de plats ou de vases, ont de fortes chances de remonter à la période comprise entre 550 et 330 a.C., summum de l'influence grecque sur Rome, il ajoute (p.329-330):

*“Sciamao certi che tutti i grecismi dei rispettivi gruppi sono stati effettivamente introdotti in quell'età? Non lo sappiamo e non lo sapremo. Ma ai fini della storia della lingua basta raggiungere la concretezza dei “tipi” d'importazione, anche se la cronologia assoluta dei singoli elementi rimane incerta.”*

Les bases du raisonnement de M.Leumann dans sa *Lateinische Grammatik* si bien documentée sont plus difficiles à cerner. Il paraît se fonder sur les emprunts pour fixer au 5<sup>e</sup> s. a.C. le début de l'action de l'apophonie (fermeture de *a* en *e*):

*“Ihnen unterlagen auch früh übernommene griechische Ortsnamen und Lehnwörter; daher darf man den Eintritt der Vokalschwächungen wohl noch ins 5. Jhdt. v. Chr. datieren”* (p.79).

*“Da aber a > e (> i) viele griechische Lehnwörter betroffen hat, wie “talentum”, “māchina”, “olīua”, so kann man die Schwächung a > e kaum weiter zurückdatieren als bis ins 5. Jhdt. v. Chr.”* (p.84).

M.Leumann part donc de la date (présumée) des emprunts pour en déduire celle de l'apophonie, et il semble que l'on puisse rétablir de la manière suivante son raisonnement:

- 1) les emprunts qui ont subi l'apophonie sont anciens (*früh übernommene*);
- 2) ces emprunts anciens datent (au plus tard) du grand mouvement de colonisation grecque en Italie et en Sicile, aux 8<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> s. a.C.;
- 3) puisque ces emprunts ont subi l'apophonie, c'est qu'ils étaient déjà intégrés à la langue latine quand l'apophonie a joué;
- 4) donc l'apophonie est entrée en action au 5<sup>e</sup> s. a.C.

<sup>18</sup>) Cf. J.André, in *B. S. L.* 52, 1956, 261.

Si tel est bien le raisonnement de M. Leumann, il est vicié à la base, parce qu'il repose sur deux postulats:

- les emprunts altérés par l'apophonie sont anciens, c'est-à-dire contemporains de la fondation des cités grecques de Grande-Grèce<sup>19</sup>);
- tous les emprunts antérieurs au 5<sup>e</sup> s. ont subi l'apophonie.

Or, on ne voit pas très bien sur quels repères se fonde M. Leumann pour dater et considérer comme "anciens" les emprunts en question. S'agit-il de critères:

- *formels*, comme le maintien du digamma dans *olīua* (mais celui-ci a disparu à des dates variables selon les dialectes), ou le vocalisme dorien de *māchina* (mais le tsaconien présente, aujourd'hui encore, des *ā*),
- *sémantiques*: les emprunts de "civilisation", apportés par la voie commerciale, ont de fortes chances d'avoir été introduits à l'occasion de contacts précoces,
- *historiques*, et plus précisément, les repères chronologiques fournis par la date de fondation de colonies grecques comme *Aleria*, *Massilia*, *Tarentum*.

Quelle validité peut-on accorder à ce dernier argument? La date de fondation des cités grecques de Méditerranée occidentale ne coïncide pas nécessairement avec celle de l'introduction en latin de leur nom. Les découvertes archéologiques ont montré que bien souvent préexistait à l'établissement de la colonie grecque une localité indigène avec laquelle étaient déjà en contact les commerçants égéens et phéniciens. Avant l'arrivée des Crétois, qui avaient eux-mêmes précédé les colons grecs fondateurs de ces deux grandes cités, Tarente (fondée en 708 a.C. par des Laconiens) était une bourgade messapienne, et Marseille (fondée en 600 a.C. par des Phocéens)<sup>20</sup>), un établissement ligure. Avant les Grecs Phocéens qui s'y installèrent en 564 a.C., les Phéniciens avaient établi en Corse un comptoir à

---

<sup>19</sup>) En fait, certains emprunts ont pu pénétrer en latin dès l'époque mycénienne:

*Achīwī* < Ἀχαιοί (chypr. *a-ka-i-wo-se*),

*olīua* < ἐλαίφα (myc. *e-ra-wa*)

*oleum* < ἔλαιον (myc. *e-ra-wo*)

puis pendant la période de thalassocratie phénicienne (*purpura* < πορφύρα).

<sup>20</sup>) Pierre Wuilleumier, *Tarente, des origines à la conquête romaine*, 1939, pp. 5 et 21-22; Jean Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité. L'histoire et la légende*, 1957<sup>2</sup>, pp. 162-173 et 427; Michel Clerc, *Massilia. Histoire de Marseille dans l'Antiquité*, I, 1927, p. 29-51.

*Aleria* / Ἀλαλία, et il est probable que c'est par l'intermédiaire de ces grands commerçants que la ville a été connue des Latins (Hülsemann, in *R. E.* 1, 1366–1367). Donc, non seulement le nom de ces localités a pu être familier aux Latins avant la colonisation grecque des 8<sup>e</sup>–6<sup>e</sup> s. a. C., mais de plus, il a pu être emprunté directement aux langues indigènes, sans passer par l'intermédiaire du grec. Dans de nombreux cas, Grecs et Latins ont dû, chacun pour leur part, adapter les noms des localités indigènes aux normes de leurs systèmes phonologiques et morphologiques respectifs. Ainsi s'expliquerait le mystère de certaines correspondances phonétiques anormales entre le grec et le latin, comme dans Ἀκράγας, -αντος / *Agrigentum* (colonie de Géla fondée en 582 a. C. sur un ancien site sicane), et surtout Πυξοῦς, -οῦντος / *Buxentum*, qui tire son nom (qui pourrait être messapien) du fleuve au bord duquel la ville a été construite<sup>21</sup>).

Seuls les termes grecs ayant subi l'apophonie en latin retiennent généralement l'attention. Or il est tout aussi intéressant de se demander pourquoi certains noms de colonies grecques fort anciennes n'ont pas été atteints, comme *Megara* (*Hyblaea*) = Μεγάρα, fondée en 750 a. C., la plus ancienne et la plus célèbre des colonies péloponnésiques de Grande-Grèce, dont la prospérité était devenue proverbiale; ou encore *Sybaris* = Σύβαρις, fondée en 720 a. C. et qui, après sa destruction par les Crotoniates en 510 a. C., fut reconstruite par des colons athéniens sous le nom de *Thurii* (-ium) = Θούριοι(-ιον). L'o intérieur ne s'est pas davantage fermé dans *Metapontum* = Μεταπόντιον, colonie de Sybaris fondée au 8<sup>e</sup> s. a. C., ni dans *Leontini* = Λεοντῖνοι, fondée en Sicile en 728 a. C., et dans bien d'autres encore.

#### 1.4 Les différents courants de pénétration des mots grecs en latin

On peut imaginer, comme on le fait traditionnellement, différentes époques d'emprunts, expliquant l'action ou la non-action de l'apophonie dans les mots d'origine grecque par la date d'entrée de ces termes en latin<sup>22</sup>). Mais on peut également envisager différents cou-

<sup>21</sup>) O. Rossbach, in *R. E.*, 1, 1187–1191, s. u. *Akragas*; P. Kretschmer, *Das -nt-Suffix*, in *Gl.* 14, 1925, 84–106; F. Biville (1983), pp. 375–377, 382–383, et 772.

<sup>22</sup>) On peut ainsi établir une stratification chez les auteurs les plus anciens, donc dès le 3<sup>e</sup> s. a. C., en particulier chez Plaute, où les termes latinisés ayant subi l'apophonie, côtoient les emprunts, beaucoup plus nombreux, fidèles à l'original grec.

*rants de pénétration*, ce qui amène à moduler quelque peu la conception traditionnelle: n'auraient pas subi l'apophonie, non seulement les emprunts entrés en latin après l'action de l'apophonie mais, parmi ceux qui ont pénétré avant qu'elle ne joue:

- d'une part les termes empruntés directement aux Grecs, à la faveur, par exemple, de relations commerciales avec les Grecs d'Italie méridionale et de Sicile (ou même de Marseille): sentis comme étrangers, ces mots auraient conservé leur forme étrangère. Ce pourrait être le cas, par exemple, des noms de colonies grecques connues dans un contexte franchement hellénique,
- et d'autre part, les termes qui ont pénétré en latin par l'intermédiaire de peuples dont la langue ignore la fermeture des voyelles brèves intérieures, comme les Samnites<sup>23</sup>).

Par contre, l'apophonie se serait exercée:

- dans les emprunts les plus anciens, qui ont dû être faits à l'époque mycénienne (*Achīwī, olīna, oleum*), qui ont donc eu le temps de s'acclimater et qui font désormais partie du fonds commun (on peut y adjoindre les termes de civilisation importés par le commerce phénicien: *purpura*?),
- et dans les emprunts venus par l'intermédiaire de l'étrusque.

L'examen du sort réservé en étrusque aux voyelles brèves intérieures des mots grecs laisse en effet apparaître deux époques: aux 7<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s. a. C., la voyelle se maintient mais très souvent se ferme; à partir du 5<sup>e</sup> s., elle se syncope:

*Ἀπόλλων* > étr. *Apulu* > *Aplu(n)*  
*Ἀταλάντα* > étr. *Atalanta* > *Atlenta* > *Atlnta*  
*Ἀλέξανδρος* > étr. *Elaxsantre* > *Alixsantre* > *Alixsentre* >  
*El(c)sntre* (C. de Simone, p. 31-48).

Or c'est précisément aux 7<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> s. que s'exerce l'influence grecque sur Rome. C'est par l'étrusque que certains ont expliqué le vocalisme *u* au lieu de *e* attendu en syllabe fermée dans *aplustr(i)a* = *ἄφλαστ(ρ)α* et *triump(h)us* = *θρίαμβος* (F. Biville, p. 782-785). Une forme étrusco-latine comme *Alixentros*, attestée sur des miroirs pré-nestins (C. I. L. 14, 4103. 4099. 4107) est assez révélatrice. D'autres indices phonétiques viennent encore confirmer cette hypothèse (qui

<sup>23</sup>) La fermeture d'une voyelle brève intérieure est tout à fait exceptionnelle en osco-ombrien (R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, I, p. 235-247; C. D. Buck, *A Grammar of Oscan and Umbrian*, p. 55-57).

n'est pas nouvelle), comme l'assourdissement des occlusives sonores (*Alixentros, amurca, triumph(us)*).

Ainsi peut-on essayer de rétablir, mais d'une manière purement spéculative et théorique, les différents courants de pénétration, diversifiés dans le temps et dans l'espace, des mots grecs en latin, en fonction du traitement des voyelles brèves intérieures; mais nous ne pouvons pas toujours dire à quels mots ils s'appliquent précisément.

### 1.5 Les "exceptions" à l'apophonie

De toute façon, c'est présenter une vue bien sommaire et bien simplifiée de l'apophonie que de laisser croire que tous les mots grecs ayant acquis droit de cité en latin quand cette loi a joué doivent y avoir été automatiquement soumis. Une situation aussi rigide ne s'observe pas dans les mots latins hérités (et dans le nom même de l'Italie, *Italia*). Comme toute loi phonétique, l'apophonie n'a pas joué d'une manière systématique. D'autres facteurs, comme les faits d'harmonie vocalique ou, dans le cas des composés, l'influence exercée par les mots simples (cf. *infra*, l'exemple de *apoculare, apocalare / c(h)alare*), sont venus perturber l'évolution phonétique attendue. Pourquoi refuser aux mots d'origine grecque les "circonstances atténuantes" que l'on accorde aux mots hérités? Dans des mots comme *alabastrum, barbarus, calamus, cannabis* et bien d'autres, l'influence du vocalisme initial a pu entraver l'action de l'apophonie<sup>24</sup>). Il importe donc d'user avec beaucoup de modération du critère apophonique pour dater les emprunts. Il y a de fortes présomptions pour qu'un emprunt ayant subi l'apophonie soit ancien, c'est-à-dire antérieur au 5<sup>e</sup> s. (sans que nous puissions exactement préciser à quand il remonte), mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai: ce n'est pas parce qu'un emprunt conserve intact le timbre ouvert de sa voyelle brève intérieure qu'il est automatiquement postérieur à l'action de l'apophonie.

## 2. Les formes impériales

Il importe d'autant plus d'adopter une attitude critique à l'égard de l'utilisation du critère de l'apophonie pour dater les emprunts, qu'il existe tout un lot de mots d'origine grecque qui ne voient leur

---

<sup>24</sup>) J. Vendryes, p. 293-294. Cf. cependant *Ἀλαλία / Aleria, Τάρταρος > Tartarus* (dep. Lucr.), *Tarternus* (Consentius).

voyelle brève intérieure se fermer qu'à l'époque impériale. Ce sont parfois même les langues romanes qui seules postulent cette fermeture, comme dans le cas de \**astricum* (> fr. *âtre*, it. (*l*)*àstrico*) pour *ostracum* (Isid.) / *astracum* (Orib.) emprunté au gr. ὄστρακον, "dal-lage" (F. Biville, p. 690 et 800). Dans les inscriptions de l'époque impériale, malheureusement non datées pour la plupart, apparaissent:

(*h*)*orilogium* (à partir du 1er s.p.C.) qui supplante *horologium* (dep. Varr.),  
*hilerus* (*hilarus* dep. Plt.) dans une inscription espagnole non répertoriée par le *Thesaurus* (C. I. L. 2, 3684),  
*monichus* / *monuchus* (*monachus* dep. *Vita Anton.*), dans trois inscriptions gauloises (C. I. L. 13, 2431. 1178. 2628),  
*parups(is)*, "plat" (*paropsis*, Pétr.), dans les Graffites du Blickweiler (cf. *Rev. Celt.* 41, 1924, 46),

dans les textes tardifs:

*ceresia* (Anthime, gloses), "cerise" = *cerasia* (dep. Celse),  
*coredulus* (Isid.), "alouette" = *corydalus* (Marcell.),  
*fiola* (Orib., gl.), "coupe" = *phiaia* (Pline),  
*promuscis* (Veg., Cass.), "trompe de l'éléphant" = *proboscis* (Varr.).

Les grammairiens relèvent les prononciations fautives:

*cithara non citera*, *App. Prob.*, G. L. 4, 197, 26 (*cithara*, Varr.),  
*amygdala non amiddula*, *ibid.* 4, 198, 26, "amande" (*amygdala*, Col., Pline),  
*Tartarum pro Tarterum*, *Consent.*, G. L. 5, 392, 17,

et les gloses offrent les formes:

*sparigus* (C. G. L. 3, 543, 11), "asperge" (*asparagus*, Cat.),  
*castinea* (C. G. L. 3, 192, 6), "châtaigne" (*castanea*, Varr.),  
*squibula* (C. G. L. 3, 606, 4), "déchets" (*scybala*, Theod. Prisc.).

Trop souvent figurent dans les traités de phonétique de longues listes de "mots qui n'ont pas subi l'apophonie"<sup>25</sup>), qui donnent une vue faussée des faits en ne citant pas les doublets vulgaires

*per-colop-abant* (Pétr. 44,5; *colophitzauerunt* (*Vet. Lat.*); *colophus* (-*fus*), C. G. L., "(donner un) coup",  
*sesuma* (Plt., *Poen.* 326), *sesima* (Varr., Pline), "sésame",

<sup>25</sup>) Claussen, pp. 35 et 37; Juret, p. 365; Lindsay 199; Vendryes, p. 289-291.

de *colaphus* (Plt.) et *sesamum* (Varr.), et de *amygdala*, *cithara*, *hilarus* que nous venons de voir. Parmi les doublets ayant eu une postérité romane, seuls sont généralement pris en compte *castinea* et *ceresia*.

Si l'on peut, éventuellement, attribuer les substitutions de *u* à *o* aux confusions dont témoignent ces deux voyelles en latin impérial, il n'en est pas de même pour *a* > *e* ou *i*, où il s'agit bel et bien d'une fermeture de voyelle brève en syllabe intérieure. Le fait n'est pas propre aux seuls mots d'origine grecque. Comme exemples d'infractions à l'apophonie, les manuels citent souvent:

*alacer*, avec harmonie vocalique,  
*anas*, *anatis*, "canard", avec également harmonie vocalique et peut-être aussi influence dialectale,  
*separāre*, soumis à l'influence du verbe simple *parāre* (cf. cependant *imperare*).

Mais, à côté de ces formes "officielles" existent des formes témoignant d'une fermeture de leur voyelle brève intérieure:

*anites* se trouve chez Plaute et Cicéron,  
*Caeseris*, gén. de *Caesar*, se lit à Pompéi (C. I. L. 4, 2308);

les langues romanes attestent \**alécrum* (it. *allegro*, a. fr. *aliègre*) et \**seperāre* (it. *sev(e)rare*, fr. *sevrer*).

## 2.1 Lois phonétiques et règles phonologiques

Ces formes soulèvent de multiples questions: peut-on encore parler d'apophonie à l'époque impériale, puisqu'on admet généralement que l'apophonie avait cessé de jouer à une date qui varie entre le 4<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> s. a. C.?

On peut penser que les textes présentent une forme officielle, savante, transcrite du grec, mais que parallèlement existait une forme populaire, orale, soumise aux lois de la phonétique latine, qui n'aurait pas eu l'occasion d'être enregistrée avant l'époque impériale. Les formes anciennes, vulgaires, seraient demeurées *cachées jusque-là*. Cet hiatus entre la diffusion de la langue grecque et le maintien des anciennes prononciations, latinisées, se constate pendant toute la latinité.

On peut également penser que l'*analogie* a pris le relais de la loi phonétique. Même si l'apophonie, en tant que loi phonétique, a cessé de jouer au 3<sup>e</sup> s. p. C., elle laisse derrière elle un état de fait dans le-

quel il est *normal* que les voyelles brèves intérieures présentent un timbre fermé. Dès lors, les mots grecs qui entrent dans la langue et qui sont d'un usage courant peuvent très bien se conformer aux modèles que leur offrent les mots latins hérités. Ce que Consentius (*G. L.* 5, 392, 17) appelle un barbarisme: *per immutationem fiunt barbarismi sic ... syllabae, ut si quis dicat "Tarterum" pro "Tartarum"*, n'est pas autre chose que l'application systématique d'une règle phonologique révélatrice des structures de la langue.

## 2.2 Fermeture et syncope des voyelles intérieures atones

Mais il se peut également que les fermetures de voyelles brèves intérieures qui se constatent à l'époque impériale relèvent d'un tout autre type d'explication que l'apophonie "prélittéraire". Nous constatons en effet que, dans ces cas de fermetures tardives, la voyelle atteinte précède ou, plus souvent, suit immédiatement la syllabe accentuée, alors que les voyelles touchées par l'apophonie à l'époque pré-littéraire peuvent être situées sous l'accent, ce qui, cependant, est loin de représenter la majorité des cas:

*catarúta* = *καταπέ/ελτης*; *amúrca* = *ἀμόργη*; *canístrum* = *κάν<sup>α</sup>/ιστρον*; *aplústr(i)a* = *ἄφλαστον*; *cothúrnu*s = *κόθορνος*; *triúmp(h)us* = *θρίαμβος*; *Aléria* = *Ἀλαλία*; *Massília* = *Μασσαλία*; *Sicília* = *Σικελία*; *lautúmiae* = *λαῦτομίαι*; cf. aussi *Taréntum* = *Τάρας, -αντος*, *auj. Tárento*.

D'autre part, à la lumière des représentants romans, nous pouvons constater que les voyelles qui se ferment à l'époque impériale sont précisément celles qui se sont trouvées syncopées dans la partie occidentale de la Romania et parfois même dès le latin tardif. Les inscriptions de Pompéi en offrent déjà des exemples, et les formes des langues modernes nous prouvent qu'il s'agit bien d'un phénomène phonétique et non de simples omissions graphiques:

*ámphora* > *ámpura* (*C. I. L.* 4, 6711) > *ámphras* (*C. I. L.* 4, 4811),  
*amýgdala* > *amíddula* (*App. Prob.*) / *amándola* (*gl.*) > a. fr.  
*amandle* > fr. mod. *amande*,  
*aspáragus* > (*a*)*spárigus* (*gl.*) > *aspárgus* (*codd.*) > fr. *asperge*,  
*cámara* > *cámara* (ancien) > fr. *chambre*, cat. émil. rhét. *cambra*,  
*cithara* > *cítera* (*App. Prob.*) > roum. *cet(e)ră*, esp.-prov. *cedra*,  
*cólaphus* > *cólopus* > *colpus* (*Lex Sal.*) > fr. *coup*, it. *colpo*, etc.

*crótalum* → *crotoláre* (Suét.) > \**crot(u)láre* > a.fr. *crodlar* > fr. *crouler*<sup>26</sup>),  
*diábulus* > *diábulus* (lat. chrét.) > fr. *diable*, esp. *diablo*,  
*epíscopus* > *epíscopus* (inscr. chrét.) > fr. *évêque*,  
*horológium* > (*h*)*orilógium* (inscr. à partir du 1er s. p.C.) >  
*orlógium* (inscr. christ. Bét. 181) > fr. *horloge*,  
*mónachus* > *mónic(h)us* (inscr.) > fr. *moine*, esp. *monje*,  
*monastérium* > *monistérium* (4è s. p.C.) > a.fr. *moustier*.

Le fait se constate également dans des mots d'origine grecque dont le vocalisme intérieur n'apparaît jamais altéré en latin:

*apalus*, "œuf mollet" → *ap(a)láre*, "cuiller à œufs" (gloses),  
*c(a)erefólium* (adaptation de *χαιρέφυλλον*) > *cerfólium* (gloses)  
> fr. *cerfeuil*, it. *cerfoglio*,

et dans les emprunts présentant une voyelle brève intérieure fermée, *i* ou *u*:

*láthyris*, *-idis* (*y* = [i]), "momordique" > *latridus* (*-dos*), C. G. L. 3, 540, 34; 567, 15,  
*pólypus* > *pulpus* (Pline-Val.) > it. *pólpo*, esp.-ptg. *pulpo*, fr. *poulpe*, *pieuvre*.

Les fermetures de voyelles brèves intérieures du latin impérial constituent donc une étape intermédiaire: elles préfigurent les syncope romanes, provoquées par le caractère nettement intensif de l'accent. Elles sont donc à mettre en relation, non plus avec l'accent d'intensité qui, en latin pré littéraire, frappait probablement *les syllabes initiales* et qui est sans doute la cause de l'apophonie, mais avec l'accent de *mot*, de nature intensive.

Les syncope n'ont pas affecté toutes les langues romanes qui, de ce point de vue, se divisent en deux groupes: l'italien, le roumain et le rhéto-roman ont conservé les voyelles brèves post-toniques qu'ont perdues l'émilien, le rhéto-roman occidental, le gallo-roman et l'ibéro-roman. Pour ce qui est des mots latins d'origine grecque, une étude de la répartition géographique des doublets dans la Romania actuelle (avec ou sans fermeture de la voyelle brève intérieure, quand les deux formes ont coexisté) conduit à des constatations assez décevantes, non seulement parce que les doublets de ce type sont peu nombreux, mais parce que la situation qu'ils nous livrent (dans la-

---

<sup>26</sup>) F. Biville, "Ciconiarum crotolare" (Suét., Frgt p. 251) ou les dénominations du cri de la cigogne en latin, in *R. Ph.* 57, 1983, 59-65.

quelle les données latines ont été remodelées par le devenir propre à chaque langue romane) est assez complexe:

maintien de l'ǎ grec		fermeture de l'ǎ grec	
<i>cámara</i>	it. mér. <i>càmmara</i> esp.-ptg. <i>cámara</i>	<i>cámera</i>	it. <i>càmera</i> rhét. <i>kambra</i> fr. <i>chambre</i> prov.-cat. <i>caméra</i>
<i>canást(r)um</i>	prov. <i>canasto</i> (-a) > fr. <i>canastre</i> esp. <i>canasta</i>	<i>canístrum</i>	it. <i>canèstro</i> roum. (mac.) <i>câ- neștră</i> engad. <i>kanaišter</i> fr. (pic.) <i>canestre</i>
<i>castánea</i>	it. <i>castagna</i> cat. <i>castanya</i> esp. <i>castaña</i> ptg. <i>castanha</i> etc.	<i>cást<sup>i</sup>/enea</i>	it. dial.: émil. <i>castegna</i> lomb. <i>kasteña</i> frioul. <i>castenàr</i>
<i>cerásium</i>	it. mér. <i>čerasè</i> sarde <i>kerasa</i>	<i>cerésia</i>	it. <i>ciliègia</i> fr. <i>cerise</i> prov. <i>cereisa</i> roum. <i>cireasă</i>
<i>mónachus</i>	it. <i>mònaco</i> log. <i>manacu</i> esp. <i>monago</i>	<i>mónic(h)us</i>	fr. <i>moine</i> prov. <i>monge</i> cat. <i>monje</i>
<i>monastérium</i>	Formes savantes: it. <i>monastèro</i> fr. <i>monastère</i> esp. <i>monastèrio</i>	<i>monistérium</i>	a.fr. <i>moustier</i> a. esp. <i>monesterio</i> ptg. <i>mosterio</i> a. log. <i>munister(e)</i>

Cette complexité résulte, entre autres faits, des différents courants d'hellénisation qui se sont succédé et imbriqués dans le monde romain puis dans la Romania. Nous pouvons tout de même constater que, d'une manière générale, les formes avec fermeture se rencontrent essentiellement en gallo-roman (d'où elles ont pénétré en celtique et en germanique), avec cependant une exception, *canastrum*.

Dans la Romania occidentale se côtoient des formes sans apophonie, d'origine grecque, venues sans doute directement du grec de Marseille ou par l'intermédiaire des colonies massaliotes (ainsi *canastrum*, attesté dans les *Graffites de la Graufesenque*, en face de la forme latine *canistrum*), et des mots grecs apportés par la colonisation romaine.

Même complexité en italien, où les dialectes méridionaux et septentrionaux conservent la trace de réemprunts au grec byzantin. Les formes hellénisantes sont restées vivaces dans le sud de l'Italie. Les villes de Tarente et de Catane (lat. *Taréntum* et *Cátina*) portent aujourd'hui des noms issus des formes grecques: *Táranto* (*Τάραας, -αυτος*) et *Catánia* (*Κατάνη*).

### 3. L'apophonie: données et postulats

Aux deux extrémités de l'histoire de la langue latine, en latin pré-littéraire et en latin tardif, se constatent donc deux tendances qui ont eu le même effet: la fermeture, allant parfois jusqu'à la syncope, des voyelles brèves en syllabe intérieure<sup>27</sup>), mais auxquelles on n'assigne pas la même cause: accent d'intensité portant sur la syllabe initiale dans le premier cas, accent d'intensité frappant la pénultième ou l'antépénultième dans le second<sup>28</sup>). Cette continuité, pendant toute la latinité, d'un fait phonétique unique dans ses manifestations mais double par les causes qu'on lui attribue, est tout de même surprenante; grande est la tentation de rechercher une explication unique. L'embarras de J. Vendryes devant ce problème est compréhensible (p. 299):

*“L'apophonie latine dépasse de beaucoup les bornes que l'intensité initiale semble lui assigner. Dans leur principe, les modifications apophoniques ont été produites par l'intensité initiale; mais l'application s'en est étendue plus loin et plus longtemps qu'on ne l'attendait. Non seulement l'analogie est ici en cause, mais encore plusieurs tendances phonétiques qui ont agi postérieurement.”*

<sup>27</sup>) Si bien que nous ne pouvons pas dire de quand date une forme comme *hilerus*, par exemple (*C. I. L.* 2, 3684).

<sup>28</sup>) Cf. M. Jeanneret (in *R. Ph.* 40, 1916, 242) à propos de *Euginis* = *Εὐγενής* dans une tablette d'exécration du 2<sup>e</sup> s. p. C. trouvée à Carthage (233, 12): “Il est permis de supposer que l'accent d'intensité qui a remplacé l'accent musical, ait produit des effets analogues à ceux de l'intensité initiale dans le latin pré-littéraire, effets dont le principal était précisément l'apophonie des brèves intérieures”.

Quoi qu'il en soit, ce problème dépasse largement le micro-système des emprunts du latin au grec. Les mots latins d'origine grecque témoignent d'une tendance phonétique qui caractérise l'ensemble de la langue latine et qui n'est en aucun cas propre aux emprunts. Le seul point qui relève spécifiquement de la phonétique des emprunts est l'utilisation du critère apophonique pour dater l'entrée des mots grecs en latin, et là, il importe de réaffirmer les limites du postulat qui consiste à considérer comme "ancien" tout mot ayant subi l'apophonie, et comme "récent" tout terme dont le vocalisme intérieur n'a pas été altéré:

- *Ce n'est pas parce que, dans un mot latin d'origine grecque, une voyelle brève intérieure s'est fermée, que l'emprunt est nécessairement ancien.* Des doublets avec fermeture de formes anciennes non altérées s'observent pendant toute la latinité, et l'on ne peut pas toujours dire de quand ils datent. De *camera* (Lucr.) ou de *camara* (Varr.; gr. *καμάρα*), quelle est la forme la plus ancienne? Les deux étaient usuelles et sont demeurées en roman: it. *cámara*, fr. *chambre*, etc., mais ibéro-roman *cámara* (d'où le dérivé français *camarade*)<sup>29</sup>). Quelle que soit leur date d'entrée dans la langue, les emprunts peuvent toujours se conformer à la règle phonologique latine résultant du phénomène historique de l'apophonie, qui veut qu'une voyelle brève intérieure soit fermée et que son timbre soit déterminé par le contexte phonétique dans lequel elle se trouve. Cependant, un mot qui, pendant toute la latinité, se présente sous la seule forme apophonique, est de toute évidence ancien, sans que l'on puisse dire exactement à quand il remonte.

- *Inversement, ce n'est pas parce qu'une voyelle brève intérieure ne s'est pas fermée que l'emprunt est nécessairement "récent"* – les termes "ancien" et "récent" ne pouvant servir qu'à établir une chronologie relative très lâche à l'intérieur des emprunts. Il faut distinguer *l'emprunt du mot* (la date à laquelle le lexème étranger a, pour la première fois, pénétré en latin sous une forme donnée), des *avatars formels* que le terme a pu ultérieurement connaître, avatars qui peuvent donner lieu à des variantes concomitantes dans l'usage latin. Le verbe grec *ἀποχαλᾶν* (sc. *τὰ ἱστία*), "larguer (les voiles)", est employé par Pétrone sous la double forme *apoculamus* (62, 3) et *apocalo* (67, 3) au sens argotique et métaphorique de "se tailler, f... le camp". La première, conforme aux règles phonologiques du latin, permet un jeu de mots avec *cūlus*; la seconde, fidèle à l'original grec, peut être

<sup>29</sup>) W. Meyer-Lübke, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, n° 1545.

un réemprunt hellénisant, mais aussi une forme secondaire, refaite en latin même sous l'influence du verbe simple *c(h)alare* attesté au sens nautique de "larguer les voiles" (Isid.), et qui se rencontre aussi dans les inscriptions dans une acception érotique. *Apocalare* peut donc avoir été refait sur *calare*, comme *displacere* (< *displicere*) sur *placere*<sup>30</sup>).

Le critère apophonique n'est donc pas uniquement, et avant tout, un indice chronologique. C'est aussi l'indice de voies de pénétration différentes et de degrés divers dans la connaissance que les Latins pouvaient avoir du grec: une forme sans altération, empruntée directement aux Grecs de Grande-Grèce, peut être tout aussi ancienne qu'un terme avec fermeture arrivé à Rome par l'intermédiaire des Etrusques. A partir du moment où se sont établis des contacts directs et réguliers entre les Grecs de Grande-Grèce et les Latins, les Latins ont très bien pu avoir conscience du caractère étranger des mots empruntés et vouloir leur conserver leur forme originelle, en particulier pour les noms propres. Cette fidélité aux modèles grecs était d'autant plus grande que les locuteurs latins maîtrisaient mieux l'usage de la langue grecque. Le critère apophonique agit donc aussi comme un révélateur socio-culturel.

### Références bibliographiques

- André, Jacques: *Remarques sur l'apophonie de a latin en syllabe ouverte devant 1 vélaire*, in *B. S. L.* 54, 1959, 83-89.  
*Accent, timbre et quantité dans les emprunts du latin au grec postérieurs au 3<sup>e</sup> s. p. C.*, in *B. S. L.* 53, 1958, 148-158.
- Biville, Frédérique: *Les emprunts du latin au grec. Problèmes de phonétique*, thèse, Université de Paris IV-Sorbonne, 1983, 1540p. (à paraître aux Editions ADOSA, Clermont-Ferrand, en deux volumes).  
*Graphie et prononciation des mots grecs en latin*, Louvain, Peeters, 1987.
- Claussen, Theodor: *Die griechischen Wörter im Französischen*, Kiel, 1904, p. 34-39 (= *R. F.* 15, 1904, 802-807).
- Deroy, Louis: *Les apparentes contradictions de l'accentuation latine*, in *A. C.* 50, 1981, 222-234.
- De Simone, Carlo: *Die griechischen Entlehnungen im Etruskischen*, II, Wiesbaden, 1970, p. 31-48, 59-65, 275-278.
- Devoto, Giacomo: *I primi grecismi nella storia della lingua latina*, in *A. I. Ph. O.* (*Mélanges Boisacq*, I) 5, 1937, 327-332.

<sup>30</sup>) F. Biville, *Apoculamus nos* (*Pétr.* 62, 3): *une métaphore nautique en latin vulgaire impérial. Contribution à l'étude des verbes signifiant "partir" en latin* (à paraître).

- Ernout, Alfred: *Aspects du Vocabulaire latin*, Paris, 1954, p. 60–62.
- Fischer, I.: *Observations sur la forme et la chronologie de quelques emprunts grecs en latin vulgaire*, in *R. R. L.* 19, 6, 1974, 509–517.
- Godel, Robert: *Sur l'évolution des voyelles brèves latines en syllabe intérieure*, in *Cahiers F. de Saussure* 18, 1961, 53–69.
- Juret, Etienne Abel: *Manuel de phonétique latine*, Paris, 1921, p. 365.
- Leumann, Manu: *Lateinische Laut- und Formenlehre*, München, 1977, § 85 p. 74 et § 86–95 p. 79–91.
- Lindsay, Wallace Martin: *The Latin Language, an historical account of Latin sounds, stems and flexions*, Oxford, 1894, p. 190 et 197–199.
- Radke, Gerhart: *Archaisches Latein, historische und sprachgeschichtliche Untersuchungen*, Darmstadt, 1981, p. 20–30.
- Rocco, Anton: *Zur Chronologie der Vokalschwächungen der Mittelsilben im Latein*, in *Gl.* 32, 1953, 95–101.
- Vendryes, Joseph: *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, Paris, 1902, p. 286–315.
- Weise, Oscar: *Die griechischen Wörter im Latein*, Leipzig, 1882 (repr. 1964), p. 59–63.